

Où déposer une demande d'A.M.E dans le 18^{ème} arrondissement ?

Les permanences d'accueil hospitalières pour les habitants du 18^{ème} :

- **Hôpital Bichat :**
46 rue Henri Huchard, 75018 Paris
Métro : Porte de Saint Ouen.
- **Hôpital Lariboisière :**
2 rue Ambroise Paré, 75010 Paris
Métro : Gare du Nord ou Barbès Rochechouart.

Les permanences d'accès aux soins de santé (PASS) :

- 18 rue Stephenson 75018 Paris ; métro : La Chapelle
- 35 rue de la Goutte d'Or 75018 Paris ; métro : Barbès-Rochechouart

Demande à domicile :

Pour les personnes étant dans l'incapacité de se déplacer pour des raisons de santé par exemple, la CPAM met à disposition un numéro de téléphone : **01 44 84 29 40** sur lequel l'utilisateur doit déposer un message vocal expliquant l'objet de son appel (AME, CMU ...) et laisser ses coordonnées téléphoniques.

Un agent de la CPAM va alors contacter l'utilisateur pour convenir d'une date de rendez-vous à domicile afin de prendre en compte la demande de couverture médicale.

Ce service proposé par la CPAM est disponible pour tout habitant de Paris.